CHARTE ÉDITORIALE

Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales
(RECOSH)

CHARTE ÉDITORIALE

1. Cadre de publication et domaines couverts

1.1. Cadre de publication

Dans le cadre de la promotion de la recherche et de l'innovation, le Centre de Recherche en Sciences Humaines, CRESH en sigle, de la République Démocratique du Congo (RDC) a décidé de lancer une revue pluridisciplinaire, avec un focus sur l'appréhension des problèmes de l'humain vivant en société et la quête méthodique de solutions adaptées. Il s'agit de la Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales (RECOSH, en sigle).

Enregistrée à la Bibliothèque nationale de la RDC, ce support de publication est une revue scientifique à comité de lecture international qui compte sur la détermination des chercheuses et chercheurs à produire et à diffuser des connaissances orientées vers l'amélioration des conditions de vie des populations congolaise, africaine et mondiale, dans toutes leurs dimensions. Publiée à fréquence semestrielle, la RECOSH est ouverte aux milieux académiques et de recherche du monde entier et reçoit des propositions originales à valeur ajoutée pertinente rédigées en anglais ou en français. Les actes des colloques, les communications des congrès nationaux et internationaux ainsi que les réflexions pointues des experts y sont également publiés, tant qu'ils se rapportent aux sciences humaines et sociales (économie et finance, démographie, histoire, anthropologie et sociologie, sciences politiques et administratives, droit et relations internationales, géopolitique et géostratégie, philosophie, lettres et communication, psychologie et sciences de l'éducation, environnement, santé et développement, gouvernance institutionnelle, etc.). La revue est éditée en version électronique (en ligne) et imprimée par le CRESH.

1.2. Domaines couverts par la revue

Sans être exhaustifs, les domaines ci-après sont couverts par la RECOSH, avec un accent aussi bien sur des questions fondamentales que sur des sujets de recherche appliqués :

- **sciences économiques et de gestion** : macroéconomie et grandes tendances des sociétés ; économie du bien-être et choix des décisions publiques ; mathématiques de la décision et évaluation des politiques publiques ; économétrie et statistique appliquées à la gestion ; économie expérimentale et comportementale ; économie industrielle et dynamique de production ; finance ; entrepreneuriat et développement stratégique ; gestion des ressources humaines ; management privé et administration publique ;

- **d**émographie et développement **durable** : population et développement ; agriculture, agroalimentaire et agrobusiness ; gestion de l'environnement et des ressources naturelles ; administration rurale ; peuplement et caractéristiques culturelles ;

- **sciences naturelles et biomédicales** : eau, hygiène, santé et assainissement par l'approche intégrée une seule santé '' One Health" ; gestion des déchets, de l'énergie et de la quantité et de la qualité des ressources en eaux face au développement urbain et rural ; impact des activités humaines sur les différents écosystèmes et la santé de la population humaine ; dissémination dans l'environnement des contaminants émergents, tels que les produits pharmaceutiques, les polluants organiques persistants et les métaux toxiques; changement climatique et adaptation des politiques publiques aux objectifs du développement durable ; décontamination des sols ; gestion des espèces menacées ; risques naturels et sociétés ;

- **sciences juridiques** : libertés fondamentales et universelles ; problématiques électorales et droit constitutionnel ; conflits entre Etat, droit humanitaire et droit international public ; doit administratif, de la fonction publique et des marchés publics ; discriminations et droit des collectivités locales ;

- **histoire, sociologie et anthropologie** : histoire sociale et culturelle ; histoire et sociétés urbaines ; histoire de l'art et archéologie ; décolonisation et histoire politique africaine ; histoire comme justification de la politique ; critique des écoles historiques ; interprétation des imaginaires sociaux ; étude des faits sociaux et décryptage des phénomènes sociaux ; construction d'une méthode sociologique ; pensée religieuse, culture et rationalité ; développement et questions autochtones ; vulnérabilités et travail social ;

- **sciences politiques, administratives et relations internationales** : étude des phénomènes politiques ; mouvements politiques et questions de philosophie politique ; politique comparée et progrès des civilisations ; théories politiques et politiques publiques ; populismes et influences politiques ; mobilisations collectives et partis politiques ; discours et communication politiques ; étude des organisations sociales ; questions d'administration rurale ; stratégie des organisations ; gestion de l'innovation et transfert des connaissances ;

- **psychologie** : neuroscience comportementale ; psychologie clinique ; psychologie du développement ; psychologie communautaire ; psychologie cognitive et fondamentale appliquée ; psychométrie et méthodes quantitatives ; psychologie sociale. Une interaction particulière est envisagée entre la psychologie et plusieurs disciplines variées allant de la biologie, la physiologie, la logique, la linguistique, les neurosciences, les sciences cognitives en général mais également avec la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la théorie des organisations ou l'économie ;

- éducation : adaptation et orientation scolaires ; apprentissage ; pédagogie de développement ; éducation spécialisée ; contextes éducatifs ; gestion de l'éducation et de la formation ; philosophie de l'éducation ; analyse des systèmes éducatifs ;

- **philosophie** : éthique et sociétés ; philosophie de la communication ; philosophie du développement ; philosophie africaine ; philosophie et histoire des sciences ; philosophie politique ; philosophie sociale ; philosophie du droit ; philosophie de l'art ; philosophie de la religion ;

- **lettres** : analyse du phénomène littéraire ; études de corpus littéraires ; questions intertextuelles et transculturelles, y compris les liens entre la littérature d'une société donnée et les autres littératures ; déterminants sociaux des lettres ; modèles d'analyse littéraire ; politiques des lettres ; théories littéraires ;

- **communication** : communication des organisations et des entreprises ; journalisme ; communication politique ; communication et santé ; communication environnementale ; communication et développement ; publicité ; éthique de la communication ;

- **géopolitique et géostratégie** : grâce à une approche pluridisciplinaire (géographie, économie, droit, relations internationales, sciences politiques…), les thématiques couvrent un ensemble diversifié de domaines en rapport avec les enjeux de rivalités de pouvoir à l'échelle régionale et au niveau global. Cet ensemble appréhende l'espace aussi bien en tant que cadre (géographie politique), enjeu (géopolitique) qu'en tant que théâtre (géostratégie) ;

- **santé publique** : les recherches regroupées sous cette thématique concernent essentiellement l'application des savoirs divers à l'amélioration de la santé des populations. Elles se rapportent aussi bien à la gestion de la santé qu'aux problèmes de santé communautaire.

2. Instances éditoriales

La Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales comprend trois instances éditoriales, à savoir : le Comité Editorial, le Comité de Rédaction et le Comité Scientifique, tous composés majoritairement de professeurs d'universités congolaises et étrangères et de chercheurs séniors.

Comité Editorial
Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), *Editeur responsable*
Ivon Mingashang, *Directeur de publication*
Bobo B. Kabungu, *Directeur exécutif*

Comité de Rédaction
Bobo B. Kabungu, *Rédacteur en chef*
John Poté Wembonyama, *Rédacteur en chef adjoint*
Vicky Elongo Lukulunga, *Rédacteur*
John Safari Bigarura, *Secrétaire de rédaction*
Roger Bakemo Ituko, *Assistant de rédaction*
Mboma Luzembo, *Infographe*

Comité Scientifique Joseph Kazadi Mpiana
Macaire Munzele
Adolphe Kilomba Sumaili
André Luhasa
José Mangalu Agbada
José Mvwezolo Bazonzi
Justin Okana N'siawi Lebun
Ghislain SJ Tshikendwa Matadi
André L. Abraham Wufela Yaek'olingo
Gustave Beya Siku
Moïse Cifende Kaciko
Albert Essanga Tonogo
Dieudonné Kaluba Dibua
John Poté Wembonyama
Ivon Mingashang
Bobo B. Kabungu
Piaget Mpoto Balebo
Staline-Fidèle Ndondoboni Essambela
Jean-Pierre Mbwebwa Kalala
Jean-Paul Segihobe Bigira
Vicky Elongo Lukulunga
Alphonse Miema Bongo

3. Instructions aux auteurs(eures)

3.1. Types d'articles

La RECOSH accepte essentiellement les articles originaux de recherche et les communications scientifiques à l'occasion des colloques de haut niveau, sous réserve du respect des instructions aux auteurs.

3.2. Taille des articles

Les articles soumis à l'appréciation de la RECOSH ne doivent pas dépasser 10.000 mots (y compris les références et illustrations (tableaux et figures), à l'exception des papiers de recherche où des annexes statistiques sont nécessaires. Les abréviations sont à éviter tant que faire se peut.

3.3. Présentation et contenu des projets d'articles

En dehors des projets théoriques qui se présentent sous la forme d'un développement discursif reposant sur une bibliographie spécialisée et une méthodologie propre à l'étude envisagée, les articles doivent (i) commencer par une introduction-problématique ; (ii) reprendre une revue de la littérature en lien avec le sujet ; (iii) avoir une section réservée au matériel, au terrain et à la méthodologie ; (iv) présenter les résultats à discuter et (v) déboucher sur une conclusion-perspectives.

La page du titre

La page du titre doit être séparée du corps de texte. Il est censé contenir les éléments d'identification de l'article et son origine.

Il s'agit des informations ci-après :

- le titre de l'article ;
- les nom et prénom, l'affiliation l'adresse mail et le numéro de téléphone de l'auteur en charge de la correspondance ;
- les nom et prénom ainsi que l'affiliation (institution, code postal de la ville et le pays) de chacun des co-auteurs éventuels.

La page du titre doit être soumise dans un fichier séparé du résumé et du corps de texte.

Le résumé et mots-clés

Le résumé doit être bien structuré et suffisamment clair en indiquant brièvement la problématique de l'étude, son objectif, son originalité, la méthode utilisée ainsi qu'un aperçu des résultats. Il est écrit en français et en anglais, sans références bibliographiques ni note *infrapaginale*, et ne doit pas excéder 200 mots. Les abréviations sont à proscrire, dans la mesure du possible.

Les mots clés ont une grande importance, car ils permettent de meilleures références de l'étude dans les différentes bases de données. De préférence, il est recommandé que les mots-clés soient différents de concepts repris dans le titre, du moins pour la moitié d'entre eux. Le nombre maximum de mots clés est de six. Ils seront placés juste en dessous du résumé.

Le corps du texte

Comme le résumé, le corps du texte (de l'article) doit être saisi en format Word en police 12, Times New Roman, justifié en double interligne et paginés à partir de la première page. Il comporte une introduction (problématique et revue de la littérature, ensemble ou séparées), un développement (matériel et méthodes, résultats et discussion), ainsi qu'une conclusion. Il doit rester anonyme (pas de noms des auteurs) pour éviter tout conflit d'intérêt lors des évaluations. Le style privilégié est impersonnel (éviter le « je » ou le « nous »).

Introduction

L'introduction décrit la problématique et offre un état de l'art de la question abordée (avec des références bibliographiques spécifiques). Elle met l'accent sur l'importance, l'originalité et les objectifs du papier de recherche.

Développement

Le développement de l'article doit être structuré en paragraphes alignés selon différents groupes d'idées. La rédaction de cette partie dépend des disciplines et des approches

(terrain ou théorie). Tous ces titres et sous-titres doivent être numérotés.

Voici un exemple :

1. Introduction

2. Revue de la littérature

2.1. Cadre théorique

2.2.Littérature empirique…

Conclusion

En tant que dernière partie du corps du texte, la conclusion rappelle sommairement les points-clés de l'étude, répond à la question de la recherche, précise les avancées apportées par la réflexion, tout en suggérant une voie d'applicabilité des résultats, et présente des perspectives éventuelles de recherches. Les notes conclusives se voudront succinctes et concises.

Remarques sur les notes infrapaginales et les figures

Les notes *infrapaginales* (ou de bas de page) sont utilisées pour donner des informations supplémentaires. Elles ne doivent pas être abondantes au point de rivaliser avec le texte sur une page. Si ces notes se réfèrent à un auteur, ce dernier doit être obligatoirement référencé dans la bibliographie. Il est à noter qu'elles ne peuvent contenir de figures ou de tableaux.

Les figures (en format Word – s'il s'agit d'un croquis –, JPG, TIFF ou PDF), graphiques et les tableaux doivent être numérotés selon leur ordre d'apparition dans le texte. Ils doivent être de bonne qualité visuelle et modifiables pour ce qui est des tableaux et des graphiques. Pour chaque illustration, un titre sera placé au-dessus et une source en dessous. Si nécessaire, une légende pourrait être ajoutée avant la source pour permettre de mieux comprendre l'illustration. Le nombre de figures, graphiques et tableaux ne peut dépasser huit dans le corps du texte. Les autres, si jugés extrêmement nécessaires, doivent plutôt être classés en annexe (après la bibliographie), à condition d'avoir été annoncés dans le texte.

3.4. Bibliographie

En ce qui concerne les références bibliographiques, une vérification de cohérence est attendue entre les auteurs repris dans le corps et ceux cités dans la liste à la fin de l'article. Ces références ne peuvent être inférieures à une quinzaine et ne devraient excéder une trentaine.

Quant au format du référencement retenu par la RECOSH, le modèle s'inspire de celui de l'APA, 6ème édition, avec de légères adaptations à la langue française. Le tableau ci-après présente globalement les types de sources que l'on peut rencontrer et reprend quelques applications de référencement.

Définition et but de l'APA	
APA signifie *American Psychological Association*. L'APA a défini les normes à suivre lors du formatage du texte en vue de sa publication. Cet ensemble de règles vise à assurer la clarté et la précision de la communication. Le lecteur trouvera alors que les normes augmenteront la facilité de compréhension tout en veillant à la cohérence appliquée à tous les aspects du matériel écrit.	
Type de source	**Exemple et observation**
Pour un article de journal	Belluck, P. (1999, July 6). Racial gap perplexes educators. *Raleigh News*, pp. A1, A14. N.B. : Dans les références relatives à un article de journal, il importe de préciser une date complète, avec l'année en premier.
Pour un livre ou un rapport	Senge, P. M. (1990). *The fifth discipline: The art and practice ofthe learning organization* (3ème ed.). New York : Currency-Doubleday. Marks, P., Salvia, J.**,** et Ysseldyke, J. E. (1995). *Assessment* (6ème éd.). Sweetwater, MA : Houghton-Mifflin. Driver Education Association. (12005). *Road rules*. New York : Doubleday.
Lorsqu'il s'agit d'un chapitre dans un livre	Magiste, E. R. (1994). Further evidence for the optimal age hypothesis in second language learning. Dans J. Lantolf et A. Labarca (Dirs.), *Research in second language learning:Focus on the classroom* (pp. 51-57). Norwood, NJ : Ablex. Blimling, G. (2003b). The influence of college residence halls on students. Dans J. C. Smart (Dir.), *Higher education: Handbook of theory and research* (Vol. VI, pp. 248-307). Bronx, New York : Agathon.
Lorsque l'auteur est en même temps l'éditeur	American Automobile Association. (1999). *Automobile safety manual*. Fairfax, VA : Auteur. [signifie que la publication s'est faite par l'auteur lui-même]
Pour un article dont l'auteur demeure inconnu	Teaching on the web. (1999). *Education Today, 33*(1), 14-15. Manhattan Institute. (2005). *College retention : A growing issue*. [En ligne] Disponible via le lien : http://www.manhattaninstitute.org/collreten.htm. Récupéré/consulté le 22 janvier 2006, à 11 : 00, heure de Kinshasa.
Pour un article de journal dont l'auteur n'est pas identifié	Newark cuts school budgets. (5 octobre 2005). *Wilmington News Journal*, pp. A1, A5.
Lorsqu'on se réfère à un document non daté	Slivey, P. (n.d.). *Ancient scripts*. Retrieved January 25, 2004, [En ligne] Disponible via le lien : http://www.ed.gov/hist/cite.htm. Récupéré/consulté le 22 janvier 2016, à 14 : 00, heure de Beijing.

S'il est question d'articles publiés dans des revues scientifiques	Marsh, D. A. (2006). Making school reform work: Lessons from successful schools. *Thrust for Educational Leadership*, 25(3), 10-14. Bentro, L. R. et Long, N. (1995). Cycle of conflict. *Educational Leadership*, 52(5), 52-56.
Pour des articles publiés dans des magazines	Mertaw, M. C. (mars 1999). Making it work. *Parents as Teachers*, 11, 14-17. Graham, B. et Forbes, R. (17 avril 2005). Curriculum reform : A necessary evil? *Education Week*, 42, 29-35.
Lorsqu'il s'agit d'un papier de recherche présenté à l'occasion d'une conférence ou d'un colloque	Wilson, J. D. (avril 1999). *Teaching children to want to read*. Paper presented at the annual meeting of the National Association for Literacy, Las Vegas, NV.
Pour les textes puisés sur la toile (internet)	Hyde, R. et Park, B. (22 mai 1995). Best of their abilities. *Education Week on the Web*, 14. [En ligne] Disponible via le lien : http://www.edweek.org/ew/14.htm. Récupéré/consulté le 22 mars 2020, à 17 : 21, heure de Basankusu. Steege, M. W. (1998, May). School psychology: What a great IDEA! *National Association of School Psychologists Communique*, 26. [En ligne] Disponible via le lien : http://www.nasponline.org/publications/cq/cq267posbehsup.aspx. Récupéré/consulté le 05 avril 2022, à 06 : 17, heure de Paris. Williams, P. F. (1991). *Position paper on supported inclusive education*. [En ligne] Disponible via le lien : http://www.arcnj.org/html/inclusive_ed.html. Récupéré/consulté le 18 février 2015, à 11 : 00, heure de Goma. British Toy and Hobby Association. (2000, July 27). No time for child's play [Press release]. [En ligne] Disponible via le lien : http://www.btha.co.uk/pr/pr270700.html. Récupéré/consulté le 23 décembre 2022, à 09 : 45, heure de Popokabaka.
Pour des informations tirées d'une base de données	Biswalo, P. (2001). The systems approach as a catalyst for creating an effective learning environment for adults in part-time and distance learning. *Convergence*, *34*(1), 53-66. Récupéré/consulté le 20 mai 2004, de H. W. WilsonWeb database. Ensari, N. et Miller, N. (1998). Effect of affective reactions on preferences for crossed categorization discussion partners. *Journal of Personality and Social Psychology*, *75*, 1503-1527. Récupéré/consulté le 21 septembre 2002, de FirstSearch database. Green, P. et Glover, L. (2001). Distributed learning model. *Advanced Management Journal*, 66(3), 36-43. Récupéré/consulté le 08 août 2012, de ProQuest Direct database.

Pour des dissertations académiques	Anthony, V. L. (1973). Personality correlates of effectiveness among student assistants in residence halls. Unpublished doctoral dissertation, Oklahoma State University, Stillwater. Bell, E. E. (2002). Resident assistant motivations to seek the position: A comparison between generations X and Y. Unpublished master's thesis, Virginia Polytechnic Institute and State University, Blacksburg. Conlogue, J. A. (1993). Resident assistant perceptions of their roles and responsibilities. Dissertation Abstracts International, 54 (09), 3275. (UMI No. 9406339)

Dans la mesure où le papier de recherche a bénéficié de la contribution de plus de deux auteurs et/ou d'un financement pour la réalisation de l'étude présentée, il importera après la conclusion, de réserver quelques lignes, successivement aux remerciements, aux apports des co-auteurs, au respect des normes (s'il s'agit d'une recherche de terrain ou de laboratoire faisant intervenir des êtres vivants), et au conflit d'intérêt, à raison d'un paragraphe par point.

3.5. Procédure de soumission et d'évaluation

L'auteur (principal) du projet d'article l'envoie au Comité de Rédaction, par voie électronique, aux adresses électroniques de la revue, en l'occurrence : recosh.creshrdc@gmail.com et recosh@cresh-rdc.org. Après un premier avis du Comité de Rédaction, y compris la vérification des risques de plagiat dont aucune forme n'est tolérée, le tapuscrit est soumis à une procédure d'évaluation en double aveugle par des experts indépendants, *Ph.D.* et spécialistes des sujets développés.

Après l'évaluation, l'éditeur associé transmet les commentaires des évaluateurs auprès du Rédacteur en chef adjoint. Ce dernier propose la décision de l'acceptation, de la nécessité de la révision ou du rejet du projet de papier de recherche au Rédacteur en chef. Celui-ci décidera en dernier ressort et transmettra l'information à l'auteur (principal). La durée entre la première soumission et la première décision est de six semaines au plus.

Critères d'évaluation

Les articles sont évalués selon la fiche d'évaluation à remettre aux évaluateurs par le Comité de Rédaction. L'évaluation est basée sur plusieurs critères, notamment : la pertinence de la recherche, l'originalité de la démarche, la structure de l'article, le style de rédaction, la qualité visuelle des figures et l'importance des références bibliographiques.

FICHE D'EVALUATION DU PROJET D'ARTICLE[1]

Référence du projet :

Titre de l'étude :

……..……
……..……
……

1. Formulation du titre (clarté, précision et rapprochement avec le contenu).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

Formulation suggérée :

……
……
……...

2. Pertinence (et cohérence avec la thématique retenue pour l'édition en cours[2]) et originalité.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

3. Appréciation du cadre théorique (appropriée à la thématique, riche et nuancée).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

1 Les notes sont classées de A à D, selon que la qualité du travail est jugée excellente, très bonne, moyenne ou non appréciée.

2 Uniquement pour les numéros thématiques.

4. Evaluation de la méthodologie (claire, pertinente et en cohérence avec le cadre théorique).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

5. Qualité de la discussion des résultats.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

6. Qualité de la rédaction (vocabulaire, grammaire, syntaxe, qualité visuelle des figures…).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

7. Equilibre et fil conducteur du plan.

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

8. Importance, pertinence et présentation des références bibliographiques

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

9. Evaluation globale (projet accepté tel quel, accepté moyennant de légères modifications, accepté moyennant des modifications de fond, rejeté).

Note	Signe	Commentaire
A	++	
B	+	
C	+-	
D	-	

Remarques :

……
……
……...

10. Avis final et autres commentaires (à destination de l'auteur(e)).

……
……
…….....

Nom de l'évaluateur : Qualité :

Coordonnées : Signature :

ENGAGEMENT DES AUTEUR(E)S A PRODUIRE UN TRAVAIL DE QUALITE

La Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales (RECOSH), publiée par le Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH), poursuit l'ambition d'être le fer de lance de l'activité scientifique (au sein du Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique) de la RDC et de la sous-région. Pour ce faire, il importe que les articles qui y sont publiés soient crédibles et à l'abri de toute attaque liée à une quelconque propriété intellectuelle. Dès lors, le Centre trouve nécessaire de communiquer aux auteurs(es) les grandes lignes de l'engagement attendu de chacun(e) d'eux(elles).

De l'objet et de la signature de l'Acte d'engagement

La signature de l'Acte d'engagement de l'auteur(e) est l'une des conditions d'acceptation d'un projet d'article à la RECOSH. Largement inspiré de la pratique des revues du Grenier des savoirs[3], il présente l'essentiel des valeurs et des politiques éditoriales de la revue au cœur desquelles se trouve le partage du savoir et le débat pluriel centré sur les questions contemporaines transversales, afin de contribuer à l'avènement d'un monde meilleur.

En apposant sa signature au bas de l'Acte d'engagement, chaque auteur(e) affirme en avoir lu attentivement les dispositions et les accepte dans leur intégralité.

Du compendium

L'Acte d'engagement de l'auteur(e) (i) s'appesantit sur les modalités de soumission des projets, (ii) insiste sur l'absence de plagiat et la qualité du référencement bibliographique, (iii) présente la procédure d'évaluation et (iv) aborde la gestion des droits.

De la soumission des projets

1. La soumission d'un projet se fait par l'envoi d'un courriel au Comité de Rédaction de la revue.
2. Les auteur(e)s s'engagent à utiliser, pour leurs textes respectifs, le format proposé par le Comité de rédaction, pour un maximum de célérité dans la mise en forme finale.
3. Les auteur(e)s s'engagent à recourir à une écriture inclusive qui assure une visibilité symbolique égale aux femmes et aux hommes.
4. La publication d'un développement réflexif dans la RECOSH est totalement gratuite et ne peut être conditionnée par un quelconque paiement, y compris au titre de participation aux frais d'impression.

Du référencement bibliographique

1. La soumission d'un projet d'article suppose que l'on en est l'auteur(e). En cas d'un article collectif, la contribution de chaque auteur doit être évaluable. Tout projet

3 https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/manuelgrenier/chapter/engagement-des-auteurs-et-des-autrices/.

reprenant le nom d'un auteur par complaisance ou par fraude sera automatiquement retiré de la RECOSH et le responsable perdra le droit de soumettre un prochain article à la revue durant une période minimale de trois (3) ans.

2. Tout projet d'article ne doit comporter aucun passage plagié d'un autre texte. Pour s'en assurer, chaque article sera soumis à un logiciel anti-plagiat. Dans le cas où ce dernier révélait du plagiat avéré, l'article sera purement et simplement retiré du projet de numéro de la revue.
3. Toutes les contributions à la réflexion, à la méthodologie, à la collecte de données et à la rédaction doivent être explicitement reprises et les personnes contactées à cet effet remerciées en spécifiant le rôle de chacune. Les divers outils, notamment informatiques, doivent également être cités.
4. Les auteurs(e)s s'engagent à vérifier soigneusement la bibliographie de leurs textes de façon que les références soient complètes, qu'aucune référence mentionnée dans le corps du texte ne manque dans la liste ad hoc, ni, encore moins, qu'aucune référence mentionnée dans la liste ne soit absente du corps du texte.
5. Les auteur(e)s s'engagent à mentionner une légende explicative et la source de toutes les illustrations contenues dans un projet et à ne reprendre que celles autorisées ou libres de droits.

De la procédure d'évaluation

1. Tous les projets d'articles réputés recevables en premier ressort (après une vérification du Comité de Rédaction) seront soumis au processus d'évaluation externe par les pairs(es) en double aveugle. Les auteur(e)s acceptent de prendre en compte, dans la version finale du projet, les commentaires issus de l'évaluation et des responsables de la revue.

2. S'il s'agit plutôt d'un texte de type *note de recherche*, il sera évalué de manière interne par le Comité de Rédaction qui pourra, si nécessaire, faire appel à une expertise externe.

De la gestion des droits

1. Les projets retenus seront disponibles en libre accès, sous licence Creative Commons CC BY-SA ; ce qui signifie que les auteur(e)s en gardent les droits et qu'ils peuvent réutiliser le texte dans d'autres contextes, à condition de citer la source originale et d'utiliser la même licence. Pour en savoir plus : https://creativecommons.org/licenses/.
2. Le Comité de rédaction est chargé de générer une version PDF de chaque article retenu à remettre à l'auteur(e) concerné(e) et à poster sur le site internet du CRESH. En outre, la RECOSH archivée à la Bibliothèque Nationale.
3. Pour les projets d'articles rédigés en collaboration, l'auteur(e) principal(e) se charge d'obtenir l'adhésion de ses collègues et demeure le(la) responsable vis-à-vis de la revue.

De la procédure d'évaluation

En soumettant un tapuscrit au Comité de Rédaction de la RECOSH, tout(e) auteur(e) est considéré(e) comme ayant adhéré à la vision de cet Acte d'engagement et est réputé(e) l'avoir signé.